news.belgium

21 avr 2023 -18:05

Appartient à Conseil des ministres du 21 avril 2023

Ukraine : moyens supplémentaire pour les CPAS

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant la redistribution des crédits de la provision départementale Ukraine afin de couvrir les frais liés à l'aide fournie par les CPAS.

La guerre en Ukraine, et plus particulièrement l'afflux de personnes ayant obtenu un statut temporaire de personne déplacée en Belgique, entraîne une forte augmentation du nombre de personnes devant faire appel aux CPAS.

Pour faire face à l'augmentation des frais des CPAS, une enveloppe de 124,5 millions d'euros est libérée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris Avenue de la Toison d'or, 87 1060 Bruxelles Belgique +32 2 541 64 84 https://lalieux.belgium.be info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel Porte-parole (FR) +32 476 60 02 61 delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte Porte-parole (NL) sam.vandeputte@lalieux.fed.be

